

30 Octobre 2019

# Première Réunion NAO 2019 : **CIRCULEZ , Y'A RIEN A VOIR ?**

Comme à son habitude, la Direction commence cette première réunion NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) en peignant une situation alarmante de notre Compagnie : « *ça va mal... on ne gagne pas assez d'argent... il va falloir investir dans les avions...ça va être compliqué...blablaba* ».

Leur but est de préparer les esprits pour nous redistribuer le moins possible. Musique bien connue des salariés AF puisque nos anciens PDG (Janaillac, De Juniac, Gourgeon,...) nous la chantaient déjà : « *Salariés d'AF, ça va mal ! Il va falloir vous serrer la ceinture !* ».

Sauf que la ceinture de notre nouveau PDG s'est, elle, bien desserrée, son salaire ayant été multiplié par quatre (de 1 à 4 millions€/an).

## Sud Aérien est intervenu pour rappeler que :

- ✓ nos collègues au Sol de KLM vont avoir +8% d'augmentation sur 2 ans,
- ✓ notre productivité n'a fait que s'accroître,
- ✓ dans une Compagnie qui est capable de multiplier le salaire de son PDG par quatre, hors de question que les agents Air France soient, eux, les laissés pour compte,
- ✓ les salariés ont toujours une perte de pouvoir d'achat de 3% (2012-2019) au titre du blocage des salaires (voir tableau ci-dessous)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Cumul
<b>Inflation</b>	2%	0,9%	0,5%	0%	0,2%	0,5%	1%	1,2%	<b>7%</b>
<b>Augmentation Générale AF</b>	0%	0%	0%	0%	0%	0%	+2%	+2%	<b>4%</b>

**La Direction** répond que concernant les Augmentations Générales, elle **ne veut plus discuter de l'année 2019** : aucune mesure rétroactive !! Elle veut restreindre les discussions NAO sur la période d'Octobre 2019 à Octobre 2020, donc tout le monde devrait s'asseoir sur 3% !!

Seuil minima pour les bas salaires ? PUA ? Augmentation Individuelle ? La direction n'a donné aucun élément chiffré et repousse ses annonces à la deuxième réunion le 8 Novembre.

## SUD AERIEN a réaffirmé ses revendications :

- AUGMENTATION MINIMUM DE 300 €uros NET/MOIS
- RETOUR A BONNE FORTUNE, REMISE EN PLACE DU TEMPS DE TRAVAIL ET DE LA CONVENTION D'ENTREPRISE AVANT « TRANSFORM ».
- BAISSÉ DU TEMPS DE TRAVAIL, AVEC DES EMBAUCHES
- AUGMENTATION DE 500 €uros DE LA PUA

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Portable : 06.37.91.20.51

Tél : 01.41.75.20.85

[sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr)